

Acte de mariage de DOLICQUE Charles François et PECQUEUX Marie
Geneviève [320]x[321]

L'an 1744, le quatre février après la publication des trois bans sans avoir apparu aucun empêchement, et les célébrations des fiançailles, je, vicaire de cette paroisse, ai marié solennellement Charles DOLIQUE, âgé d'environ vingt-cinq ans, fils mineur de feu Charles DOLIQUE demeurant en cette ville et de Marie LHERMARIER qui a consenti à son mariage d'une part ; et de Geneviève PECQUEUX, âgée d'environ vingt-trois, fille mineure de feu Nicolas PECQUEUX, manouvrier, demeurant en cette paroisse et de Jeanne MAHEU qui a consenti à son mariage, de l'autre part. Les témoins du côté de l'époux sont M. François HOURDEL son parrain et Nicolas BELPAUME son beau-frère. Les témoins du côté de l'épouse sont Nicolas PECQUEUX son frère et Etienne HUARD son ami. Lesquels témoins ont signé avec nous les mêmes jour et an que dessus, les parties contractantes ayant fait leur marque après avoir déclaré ne savoir écrire.